

30 septembre 2026

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LA GESTION DES BOIS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec 

RECYC-QUÉBEC
Québec 

 Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec





CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Partenariat entre le CIFQ, RECYC-QUÉBEC, le MRNF et le MELCCFP

Réalisation de l'automne 2025 au printemps 2026 par Groupe DDM

Objectif

Quantifier le gisement, documenter les flux et comparer les coûts de l'élimination par rapport à la valorisation

Contexte

Pertinence de l'intervention publique et prolongation de la durée de vie de la matière première bois

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec 

RECYC-QUÉBEC
Québec 

 Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec



SUJETS ABORDÉS

1. État des lieux au Québec
2. Étalonnage et meilleures pratiques identifiées dans d'autres juridictions
3. Potentiel de valorisation des bois de CRD et chaîne de valeur
4. Recommandations
5. Questions et réponses

Lors de la diffusion en direct, veuillez utiliser la fonctionnalité Q&R pour soumettre vos questions. Les coordonnées des présentateurs seront disponibles à la fin de la présentation et l'étude vous sera transmise par courriel à la suite du webinaire.

ABRÉVIATIONS ET PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES

Organisations et organismes

CIFQ — Conseil de l'industrie forestière du Québec

MRNF — Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

MELCCFP — Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

RECYC-QUÉBEC — Société québécoise de récupération et de recyclage

ARLA — Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire

ACIA — Agence canadienne d'inspection des aliments

Termes liés à la gestion des matières résiduelles

CRD — Construction, rénovation et démolition

ICI — Industries, commerces et institutions

LET — Lieu d'enfouissement technique

GES — Gaz à effet de serre

REP — Responsabilité élargie des producteurs

Précision terminologique

Afin d'alléger et de simplifier certains éléments de la présentation, le terme « dépotoir » a été utilisé à quelques reprises. Dans le contexte présenté, le terme approprié est « **lieu d'enfouissement technique (LET)** ».

Produits et traitements du bois

OSB — Panneau de copeaux orientés (*Oriented Strand Board*)

MDF — Panneau de fibres à densité moyenne (*Medium Density Fibreboard*)

LDF — Panneau de fibres à faible densité (*Low Density Fibreboard*)

HDF — Panneau de fibres à haute densité (*High Density Fibreboard*)

PCP — Pentachlorophénol

CCA — Arséniate de cuivre chromaté

ACA — Arséniate de cuivre ammoniacal

Unités et symboles

t — tonne

M\$ — million de dollars

CH₄ — méthane

ACQUISITION DE DONNÉES

Études de caractérisation

- À l'entrée des dépotoirs
- Dans les centres de tri CRD
- Consiste à faire la classification d'échantillons

Bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec

- Méthodologie par sondage
- Compilation, validation et analyse de données

ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Catégories	Composition, exemples
Matériaux de construction en bois	Bois de charpente, bois franc, pin, pin jointé, bois d'œuvre, etc., avec ou sans colle, vernis, huile ou teinture, panneaux de copeaux orientés, OSB, panneaux de contreplaqué, <i>plywood</i> , <i>presswood</i>
Produits de finition en bois	Bois « flottant », moulures et autres produits composés de MDF, LDF, HDF, autres agglomérés, mélamine, poutres lamellées, liège (excluant les bouchons), bambou, stratifié, etc.
Autres bois, incluant le bois traité	Bois créosoté, bois traité (PCP, CCA ou ACA), bois pourri, en décomposition, incendié, etc.
Contenants, emballages et palettes de bois	Tous les contenants ou les emballages en bois, secteur résidentiel et ICI Ex. : Caisses de clémentines, certains emballages de cosmétique, certains emballages de thé, liège (incluant les bouchons), palettes de transport (entières ou en portion, si reconnaissable), boîtes de transport en bois
Arbres (Matières organiques)	Incluant souches, troncs, bûches et branches Inclut les arbres contaminés à l'Agrile du frêne (broyés ou non) Exclusion : Feuilles, aiguilles de conifères, brindilles

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE





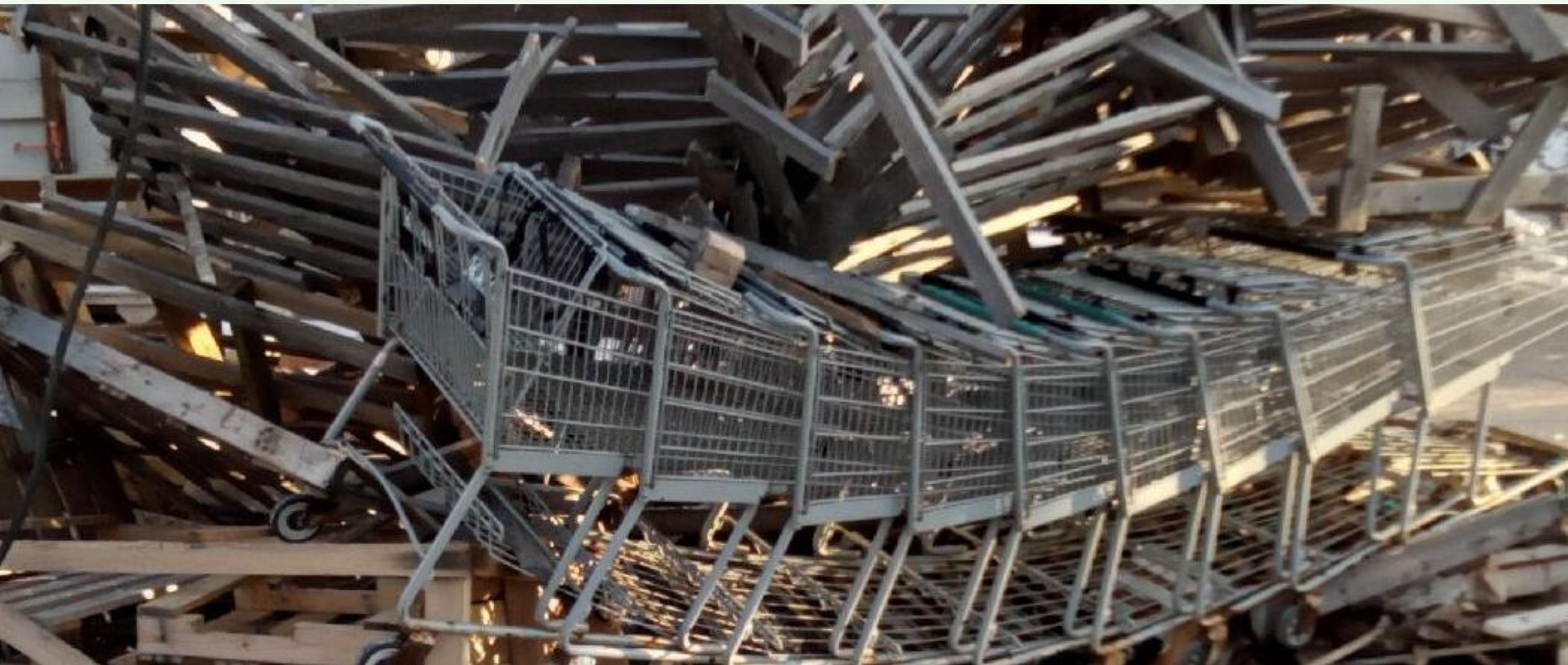
AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec

RECYC-QUÉBEC
Québec

Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec





AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

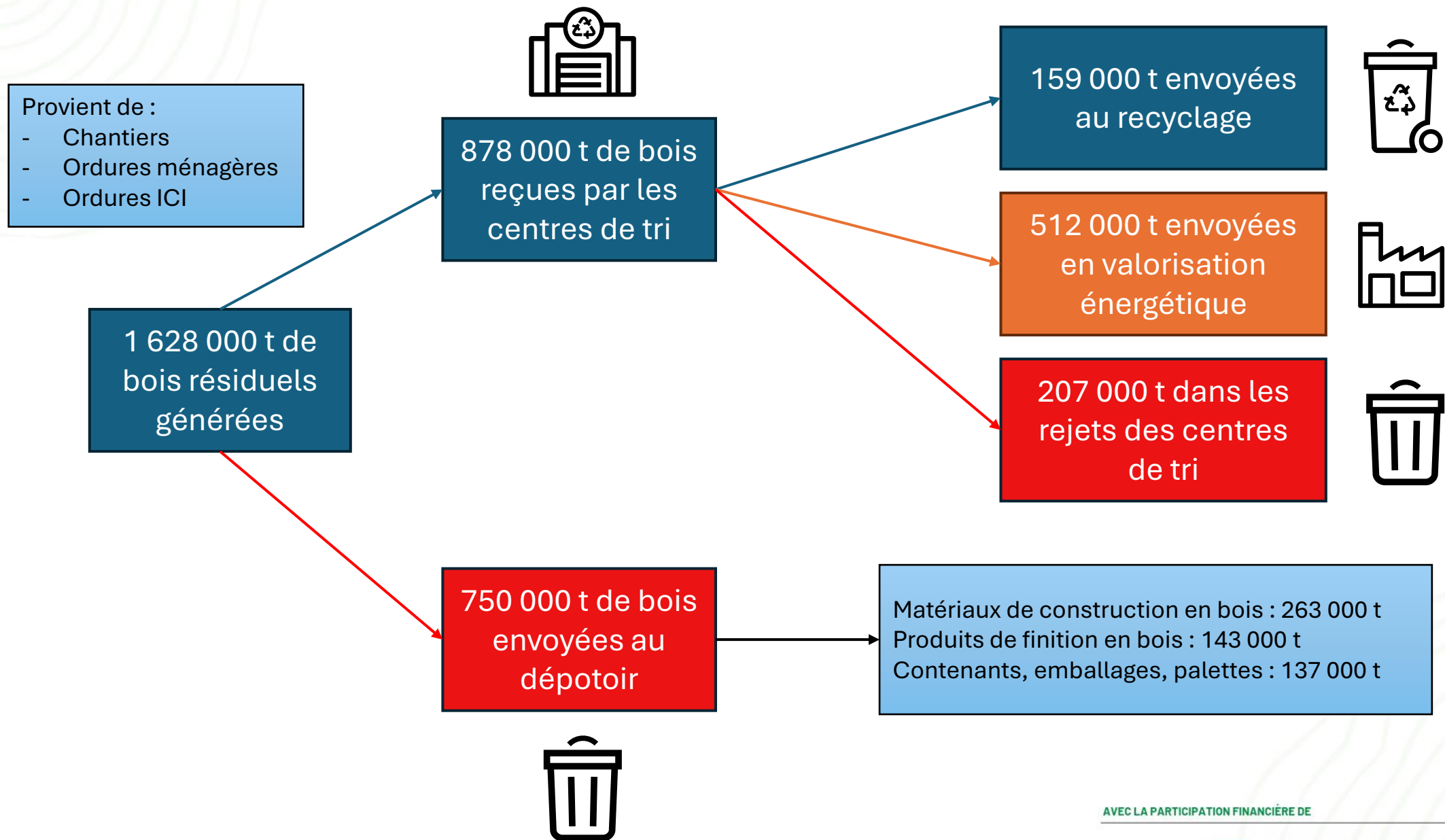
Québec 

RECYC-QUÉBEC
Québec 

 Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Catégories	Composition, exemples
Bois naturel	Arbres, résidus verts; incluant souches, troncs, bûches et branches
Bois de CRD et produits de bois	Bois de charpente, bois franc, pin, pin jointé, bois d'œuvre, etc., avec ou sans colle, vernis, huile ou teinture, panneaux de copeaux orientés, OSB, panneaux de contreplaqué, <i>plywood</i> , <i>presswood</i>
	Bois « flottant », moulures et autres produits composés de MDF, LDF, HDF, autres agglomérés, mélamine, poutres lamellées, liège (excluant les bouchons), bambou, stratifié, etc.
	Tous les contenants ou les emballages en bois (des ICI ou des chantiers)
Bois traité	Bois créosoté, bois traité (PCP, CCA ou ACA)



DÉTAILS DES DONNÉES PRÉSENTÉES À LA PAGE 10

750 000 t de bois
envoyées au
dépotoir

Addition des catégories de bois de la caractérisation à l'élimination 2023, toutes origines (ordures, ICI et CRD)

- Matériaux de construction en bois
- Produits de finition en bois
- Autres bois et bois traité
- Contenants et emballages en bois
- Arbres

878 000 t de bois
reçus par les
centres de tri

Application du pourcentage de bois (52.4 %) de la caractérisation des centres de tri CRD aux intrants projetés des centres de tri du Bilan 2023

1 628 000 t de bois
résiduels générés

Addition de :

750 000 t de bois envoyées au dépotoir + 878 000 t de bois reçus par les centres de tri

TOTAL DE : 1 628 000 t

207 000 t dans les
rejets des centres
de tri

Application du pourcentage de bois dans les rejets (32,1 %) de la caractérisation des centres de tri CRD aux rejets projetés des centres de tri CRD (38,3 % des intrants)

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec

RECYC-QUÉBEC
Québec

Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

DÉTAILS DES DONNÉES PRÉSENTÉES À LA PAGE 10

159 000 t
envoyées au
recyclage

Application de la proportion de bois envoyée au recyclage des centres de tri CRD répondants au Bilan 2023

(Tableau 2; 64 000 / 270 000) au tonnage de bois « non-éliminé » par les centres de tri, c'est-à-dire la différence entre les intrants de bois (2) et le bois dans les rejets (4)

512 000 t
envoyées en
valorisation
énergétique

Application de la proportion de bois envoyée en valorisation énergétique des centres de tri CRD répondants au Bilan 2023

(Tableau 2; 206 000 / 270 000) au tonnage de bois « non-éliminé » par les centres de tri, c'est-à-dire la différence entre les intrants de bois (2) et le bois dans les rejets (4)

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec 

RECYC-QUÉBEC
Québec 

 Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec



ÉTALONNAGE ET MEILLEURES PRATIQUES IDENTIFIÉES

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec 

RECYC-QUÉBEC
Québec 

 Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

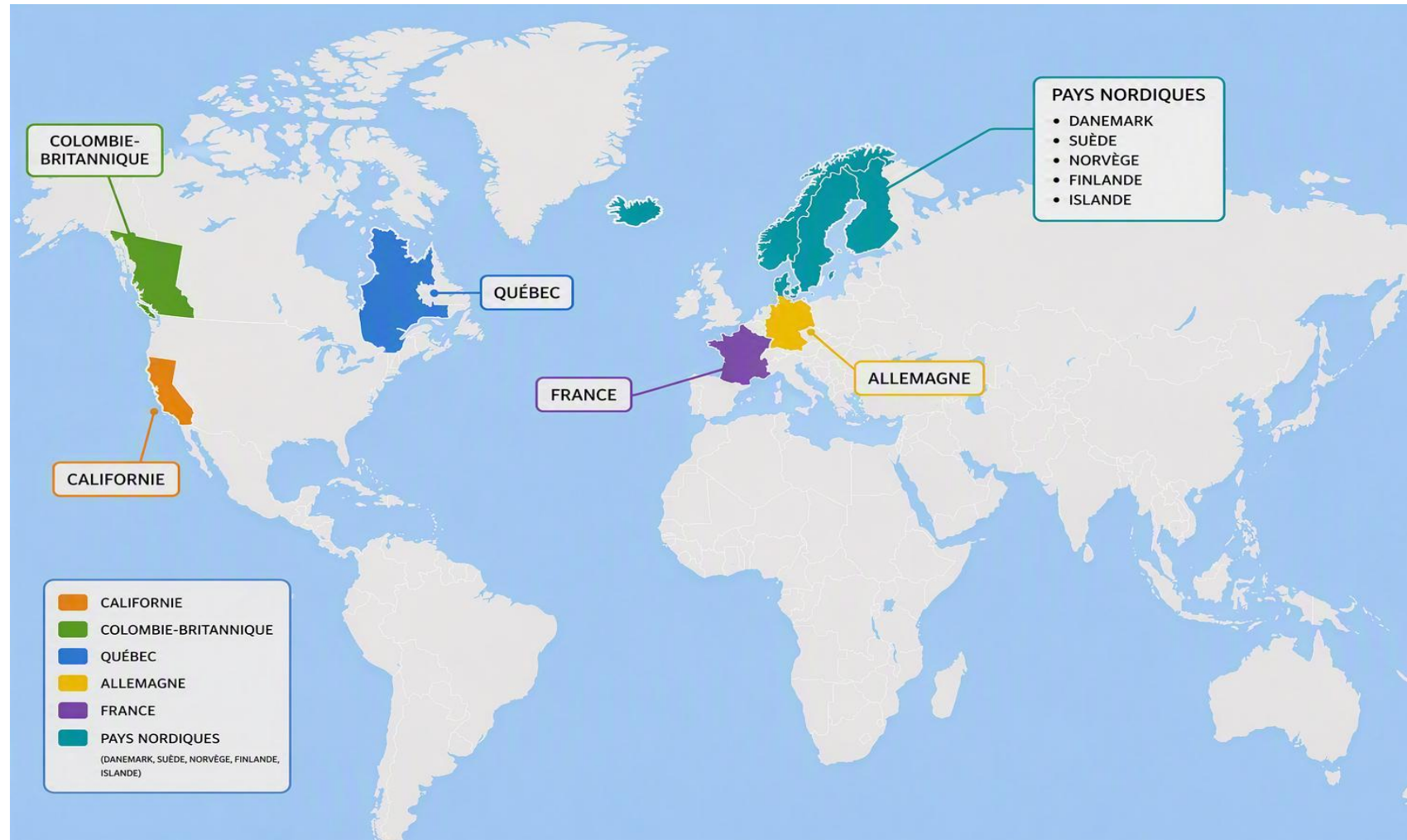
L'ÉTALONNAGE

L'étalonnage vise à déterminer les meilleures pratiques de gestion des bois de CRD dans certaines autorités publiques présentant des similarités avec le Québec.

L'étalonnage a été réalisé principalement à l'aide de sources secondaires.

Le Groupe DDM a également effectué une entrevue avec un expert de l'industrie de chaque autorité publique afin de compléter les informations pertinentes non disponibles dans la littérature.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES RETENUS



ENJEUX ABORDÉS

- Analyse des cadres réglementaires
- Filières de valorisation
- Bonnes pratiques et facteurs de succès
- Prix payés selon les usages
- Coûts d'enfouissement
- Barrières à la gestion des bois de CRD
- Synthèse des entrevues
- Faits saillants
- Applicabilité au contexte québécois

TYPE DE VALORISATION

1.7 Analyse comparative

L'étalonnage met en lumière les différences de gestion du bois de CRD propres à chaque réalité locale. La figure suivante illustre la répartition actuelle des types de valorisation au sein des cinq territoires étudiés.

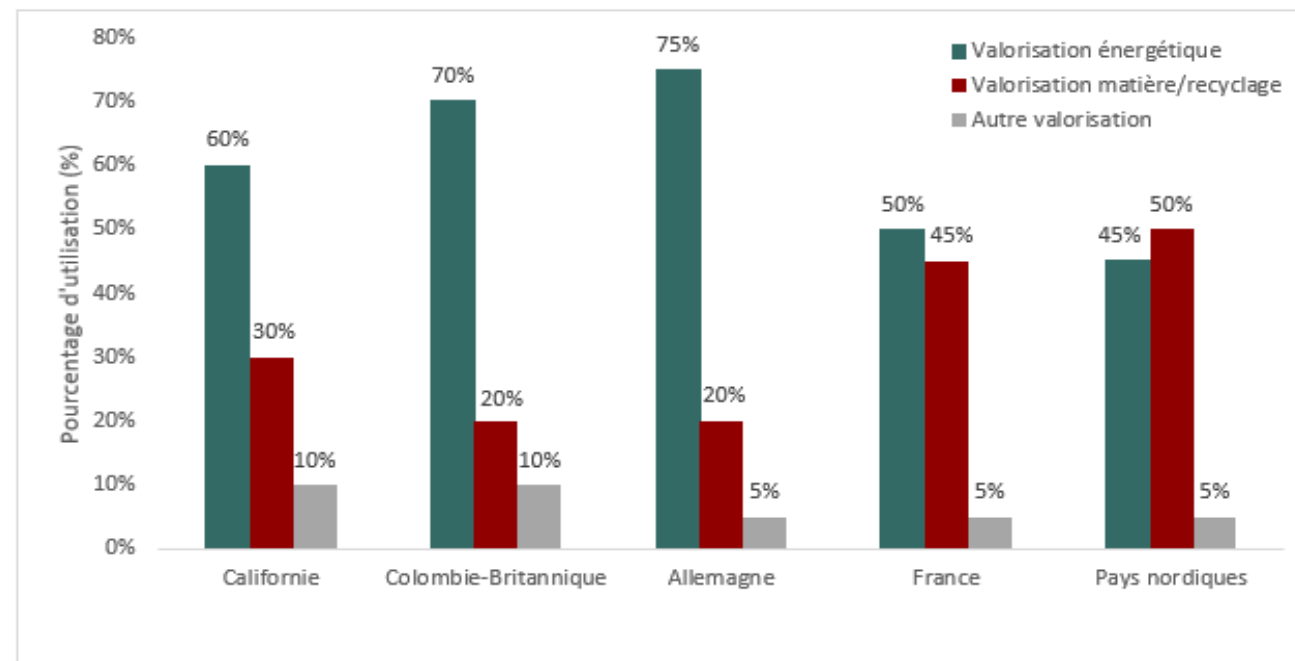


Figure 3 Types de valorisation des bois de CRD par territoire

Chacun des encadrements réglementaires des cinq territoires analysés présente des forces et des limites particulières. On peut cependant observer des tendances communes, notamment l'importance croissante accordée à la valorisation des matières, le recours au tri à la source et l'intégration de principes d'économie circulaire dans les politiques de gestion des bois de CRD.

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec

RECYC-QUÉBEC
Québec

Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

Tableau 21 Comparaison des encadrements réglementaires des cinq territoires et de leurs coûts de traitement approximatifs

Territoire	Avantage	Inconvénient	Complexité réglementaire	Coût de traitement/enfouissement (approx., en CAD/tonne)
Californie	Normes étatiques ambitieuses (CALGreen), taux de détournement obligatoire (65 à 75 %), bonnes pratiques institutionnalisées	Capacité de traitement insuffisante, contamination, incitatifs faibles, coûts d'enfouissement trop bas	Moyenne à élevée	Enfouissement : 119 \$ à 126 \$ (bois propre), 237 \$ à 436 \$ (bois traité)
Colombie-Britannique	Innovations locales (ex. : Victoria), outils de sensibilisation, incitatifs variables selon les villes	Fragmentation municipale, manque d'infrastructures, incitatifs faibles, coûts d'enfouissement inégal	Élevée (hétérogène, municipale)	Enfouissement : 10 \$ à 170 \$ (bois propre, selon la région), 35 \$ à 265 \$ (bois traité, selon la région)
Allemagne	Système de classification rigoureux (AltholzV), interdiction d'enfouissement, traçabilité, priorisation hiérarchique	Complexité administrative, coûts élevés, surcapacité d'incinération	Très élevée (cadre technique et juridique strict)	Traitement : 31 \$ à 123 \$/m ³ (62 \$ à 246 \$/tonne, selon le bois); enfouissement interdit, sauf exception
France	Dispositif REP PMCB, obligation de tri, objectifs nationaux clairs	Classification récente, surcharge réglementaire, coût élevé du tri	Élevée (cadre évolutif, intersectoriel)	Traitement : 47 \$ à 154 \$; enfouissement : peu compétitif, taxes élevées (196 \$ à 274 \$/tonne)
Pays nordiques	Intégration poussée de la fiscalité environnementale, infrastructures performantes, interdictions fortes	Pression réglementaire sur les petites entreprises, dépendance à la fiscalité	Moyenne à <u>élevée</u> (selon le pays)	Enfouissement interdit, taxes pouvant aller jusqu'à 125 \$/tonne

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec

RECYC-QUÉBEC
Québec

Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

TENDANCES

- **Hiérarchisation des traitements** : la réutilisation et le recyclage matière sont priorisés avant la valorisation énergétique ou l'élimination, même si cette hiérarchie reste parfois difficile à appliquer pleinement.
- **Renforcement des incitatifs économiques** : mise en place d'outils fiscaux visant à encourager la valorisation et à rendre l'enfouissement moins attractif.
- **Diversification des voies de valorisation** : l'intégration du bois de CRD dans une économie circulaire s'accroît, avec des usages variés tels que les bois d'ingénierie, le paillis, la biomasse ou la réutilisation architecturale.



POTENTIEL DE VALORISATION DES BOIS DE CRD

- Coût total de l'enfouissement de 715 000 tonnes de bois de CRD au Québec estimé, pour 2023, à 126,6 M\$ (scénario bas : 103 M\$; scénario haut : 157 M\$)
- Estimations des bois de CRD enfouis ayant un potentiel de valorisation, Québec, 2023

Catégorie	Quantité (t)
Q1 et Q2	400 000
Q2	142 000
Q3	76 000
Total	618 000

POTENTIEL DE VALORISATION DES BOIS DE CRD

- Estimation du surcoût de l'enfouissement des bois de CRD selon la capacité d'absorption des centres de tri du Québec, 2023

Capacité additionnelle des centres de tri	Surcoût de l'enfouissement (M\$)
100 % (618 000 t)	8,7
90 % (556 200 t)	7,8
80 % (494 400 t)	6,9
70 % (432 600 t)	6,1

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE





ENJEUX ET LIMITES

1. Capacité additionnelle de traitement des centres de tri
Investissements, revenus, sources de financement
2. Ajustement des prix selon les quantités redirigées
3. Revenus additionnels potentiels chez les valorisateurs énergétiques et les recycleurs
4. Capacité des centres de tri à maintenir une qualité stable parallèlement à une hausse des quantités traitées

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec 

RECYC-QUÉBEC
Québec 

 Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

POTENTIEL DE VALORISATION DES BOIS DE CRD

Coût social des émissions de GES associées à l'enfouissement des bois de CRD

- Estimation indicative selon le coût social du carbone de l'ordre de 11 M\$ pour 715 000 tonnes de bois de CRD enfouis en 2023
- Estimation selon le coût d'opportunité en ne valorisant pas énergétiquement les bois de CRD en substitution du mazout : 16 M\$
- La valorisation par le recyclage est préférable

Autres coûts indirects

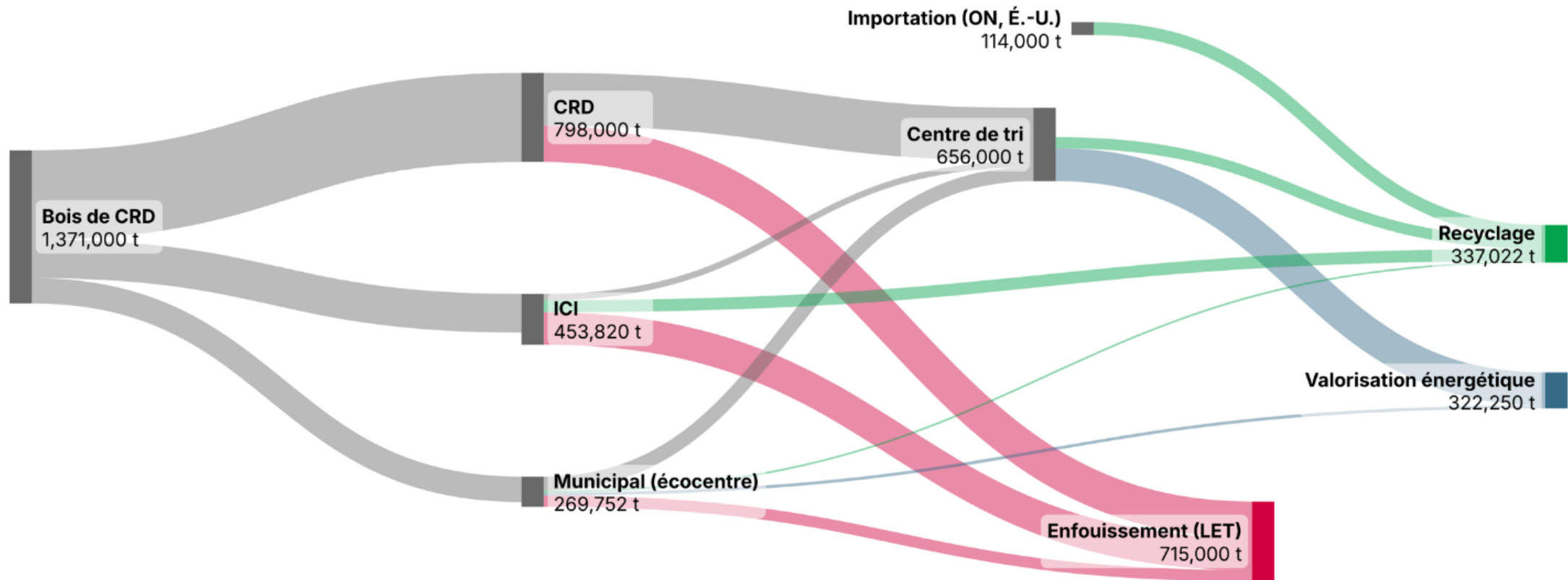
AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec 

RECYC-QUÉBEC
Québec 

 Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

CHAÎNE DE VALEUR



AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec

RECYC-QUÉBEC
Québec

Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

CHAÎNE DE VALEUR

Usage	Catégorie de bois compatible	Valeur économique potentielle	Performance environnementale	Faisabilité opérationnelle au Québec	Priorité
Réemploi	Q1 et Q2	Très élevée en raison de la conservation intégrale de la valeur du bois	Excellente : aucune émission de GES, pas de traitement ni de transformation	Faible : initiatives limitées aux écocentres; potentiel à développer. De plus, le réemploi pour des usages structurels nécessite des processus de certification et de mise en marché.	Très élevée
Recyclage en panneaux	Q1	Élevée : réduction des coûts de production et création de produits finaux à valeur ajoutée	Très bonne : la substitution de fibre vierge entraîne une réduction des GES selon les produits finaux	Bonne : plusieurs recycleurs présents au Québec, marché développé et capacité d'utilisation	Élevée
Réemploi par le recyclage (poteaux d'utilité publique/ planches)	Q3 non broyé (bois traité)	Moyenne : approvisionnement limité, mais produits finaux à valeur ajoutée	Très bonne : transformation du bois mineure (découpe)	Moyenne : marché peu exploité et peu de recycleurs spécialisés dans le bois traité. Incertitude de ce débouché avec la réglementation de l'ARLA concernant le bois traité au pentachlorophénol	Moyenne
Valorisation énergétique	Q2, Q3, particules fines	Faible à moyenne : prix de sortie moyen des centres de tri de 9 \$/t. Toutefois, il s'agit d'un débouché stable	Moyenne : évite l'enfouissement, mais détruit la valeur matérielle et génère des GES en amont	Très élevée : capacité importante, principal débouché pour le bois de CRD de grade Q2	Moyenne à faible
Élimination en enfouissement	Toutes catégories	Négative : surcoût pour les générateurs variant de 6,1 M\$ à 8,7 M\$ selon les scénarios de la capacité d'absorption des centres de tri	Très faible : émission de 0,00645 t de CH ₄ par tonne de bois enfouie, risque de lixiviation, etc.	Élevée : l'accès est facile, mais non optimal à long terme (capacité des sites)	À éviter

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE



RECOMMANDATIONS

- Favoriser la déconstruction sélective plutôt que la démolition
- Prioriser le réemploi et les marchés secondaires du bois
- Sensibiliser les générateurs au tri à la source sur les chantiers
- Instaurer une obligation pour les bois de CRD de transiter par un centre de tri ou un lieu de valorisation

Important : Ces énoncés constituent des recommandations formulées à la suite de l'étude sur la gestion des bois de construction, rénovation et démolition. Ils ne constituent aucune garantie quant à leur mise en œuvre.

RECOMMANDATIONS

- Augmenter les redevances à l'enfouissement comme incitatif au détournement des bois de CRD de l'enfouissement
- Instaurer des exigences minimales de détournement des bois de CRD
- Favoriser l'utilisation de bois de CRD dans les travaux publics
- Améliorer la traçabilité des bois de CRD générés
- Mettre en place des mesures efficaces de détournement et de valorisation des bois de CRD

Important : Ces énoncés constituent des recommandations formulées à la suite de l'étude sur la gestion des bois de construction, rénovation et démolition. Ils ne constituent aucune garantie quant à leur mise en œuvre.

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE





PÉRIODE DE QUESTIONS

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE
L'ÉTUDE SUR LA GESTION DES BOIS
DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION
ET DÉMOLITION

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec 

RECYC-QUÉBEC
Québec 

 Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE!

Des questions?

Cyril Michaud

Conseil de l'industrie forestière du Québec

Cyril.michaud@cifq.qc.ca

Nicolas Bellerose

RECYC-QUÉBEC

N.bellerose@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Sylvain Martel

Tafisa

Smartel@tafisa.ca

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec 

RECYC-QUÉBEC
Québec 

 Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

